

# Commune de FRANCHELEINS

## Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal Du jeudi 9 novembre 2023 à 20h30

-+--+--+

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de FRANCHELEINS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de M. LUX, maire.

Présents : Mme CHAUVOT Stéphanie, M. DEROCHE Christophe, Mme FANGET Laure, Mme FARFOUILLON Brigitte, M. GUIDE Julien, Mme Laurianne HYVERNAT, M. LUCENET Thierry (pouvoir de Mme MOUCHETTE), M. LUX Jean-Michel, Mme MARCHE Nathalie (pouvoir de Mme JOUBERT), M. MOLLARD Philippe, Mme MOUCHETTE Sabrina (arrivée à 22h00 et pouvoir à M. LUCENET ), M. MOYNE Sébastien, M. NOTIN Guillaume, Mme PERRILLAT MANDRY Monique, M. ROLLET Mathieu (pouvoir de Mme JOURDAN), M. VIVIEN-MAGNIEN Johan.

Excusés : M. DESTHIEUX Hervé, Mme JOUBERT Marie (pouvoir à Mme MARCHE), Mme JOURDAN Sylvie (pouvoir à M. ROLLET),

M. DEROCHE est désigné comme secrétaire de séance.

-+--+--+

### Approbation du précédent compte-rendu.

Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil. Il est donc approuvé à l'unanimité.

### Attribution du marché d'extension de la mairie

M. le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour le marché d'extension de la mairie et clôturé le 9 octobre. Suite à l'ouverture des plis, une négociation a été instaurée avec tous les candidats, les retours étant au-dessus de nos prévisions. La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 30 octobre à 19h afin d'examiner le rapport d'analyse des offres proposé par le maître d'oeuvre.

La commission d'appel d'offres préconise de suivre l'avis du maître d'oeuvre.

M. le Maire précise le montant des subventions obtenues, qui représente un total de 246 000€ environ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'AUTORISER M. le Maire, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- à notifier le marché d'extension de la mairie aux sociétés suivantes :

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant € H.T.
LOT N° 01 - GROS ŒUVRE - TERRASSEMENTS - VRD	SOCALBAT	172 000,00
LOT N° 02 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	APEX	73 991,75
LOT N° 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - METALLERIE	ROLLET	38 000,00
LOT N° 04 - FACADES	VINCENT	16 500,00
LOT N° 05 - MENUISERIES INTERIEURES	BRET	31 000,00
LOT N° 06 - PLATRIERIE - PEINTURE	GENAUDY	40 000,00
LOT N° 07 - PLAFONDS SUSPENDUS	MCP	6 300,00
LOT N° 08 - CARRELAGE FAIENCE	AIN CARRELAGE	25 450,00
LOT N° 09 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	QR ELEC	30 372,50
LOT N° 10 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE	MURY	50 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>483 614,25</b>

- à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce marché.

## **Etude de marché pour le projet de l'Auberge de l'Appéum**

M. DEROCHE informe les membres du conseil municipal qui n'ont pas pu être présent à la réunion de présentation du projet de l'Auberge de l'Appéum des questions et réflexions qui ont été soulevées à cette occasion.

Une étude de marché est proposée par Comptoir de campagne et pourra rester propriété de la commune après sa mise en œuvre.

Cette étude a pour objet de déterminer s'il est intéressant de mettre en œuvre un commerce mutli-service. Elle coûte 2000€HT. Comptoir de campagne n'est pas non plus obligé de poursuivre notre projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés est d'accord sur le principe de la réalisation de cette étude.

## **Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.**

Depuis le dernier conseil, M. le Maire a mandaté des dépenses à hauteur de 38 350,47 €, dans le cadre de la délégation du conseil municipal.

## **Rapport des commissions.**

### **- Bâtiments**

M. DEROCHE annonce que la première réunion de chantier pour la démolition des anciens locaux techniques de la commune a eu lieu lundi dernier avec l'entreprise DDTSL pour un démarrage à partir du 20 novembre. Les voisins mitoyens sont prévenus. L'entreprise Eiffage viendra déposer la caméra et l'entreprise RSE l'applique d'éclairage public qui sont sur le bâtiment. Une première réunion de préparation pour les travaux d'extension est prévue le 24 novembre à 9h avec le maître d'oeuvre et les entreprises retenues.

### **- Urbanisme et cimetière**

M. ROLLET informe que la réunion de travail sur le PLU du 26 octobre dernier a permis de continuer le travail sur le zonage. Le travail sur le règlement devrait pouvoir commencer sur la prochaine date : le 30 novembre à 19h30. Ce même jour, à 18h30, des propriétaires vont être rencontrés pour discuter des zones de STECAL (Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités) possibles sur des zones à enjeu patrimonial.

La CCVSC a convoqué la commission urbanisme lundi dernier pour partager un retour d'expérience d'une autre communauté de communes sur le passage au PLUI. Il semble que certaines communes soient dans l'optique de passer au PLUI. Les subventions pourraient être orientées dans les années à venir uniquement vers les PLUI et plus les PLU. M. LUCENET indique que les communes ayant majoritairement voté contre le PLUI, il ne comprend pas qu'il y ait cette présentation maintenant. Il lui semble qu'il s'agit d'une tentative de manipulation malvenue. M. le Maire pense qu'il faut rester ouvert et réfléchir à ce genre de sujet pour un travail de fond.

Concernant les zones Energie Renouvelables (ENR), il est rappelé que les zones d'exclusion sont à déterminer avant mars 2024.

Le bureau d'études du SIEA a transmis une proposition de rénovation de l'éclairage public assortie d'une demande d'avis sur les scénarios proposés.

### **- Communication**

Mme CHAUVOT rappelle la commémoration du 11 novembre à 11h au cimetière.

Pour le bulletin municipal, les éléments ont été envoyés à DG Promo dont on attend un retour.

### **- Voirie et chemins**

M. LUCENET indique qu'il attend la date de rencontre entre notre bureau d'étude Aintegra et le Département pour le projet de réaménagement de la Grande rue.

### **- Numérique**

L'installation du WIFI de la Maison de l'Amitié a été fait sur 3 jours de la semaine dernière. Le pont WIFI est bien en place mais il reste un souci technique en cours de règlement. L'école a reçu les

téléphones fixes qui permettent un retour vidéo pour l'utilisation du portier et les téléphones portables n'attendent plus qu'une mise à jour pour disposer également du retour vidéo.

Arrivée de Mme MOUCHETTE

- **Scolaire et Jeunesse**

Mme MOUCHETTE informe que le premier conseil d'école se tiendra jeudi prochain. La commission se réunira la veille.

Le service de ramassage scolaire ne fonctionne ni aujourd'hui, ni demain, le chauffeur étant malade et non remplacé. Le prestataire s'est contenté de prévenir la Région qui n'a pas relayé auprès de nous.

Service civique : nous avons reçu trois candidatures, dont aucune n'a pu finalement être recrutée. L'offre est relancée avec une date d'embauche au plus tard au 31 décembre 2023.

Tri des déchets à l'école : les bacs de regroupement sous le préau et de pré-tri pour les classes sont déployés à l'école.

Nous avons à nouveau des problèmes de tri non fait et de dépôts sauvages autour de la salle polyvalente.

La commission jeunesse a eu des propositions d'animations « Rétro gaming » et « Free style football ». Les devis sont en cours d'examen.

Le conseil municipal des enfants ainsi que quelques autres enfants de l'école vont participer à la commémoration du 11 novembre au cimetière.

**Questions diverses**

- M. le Maire indique que les travaux d'élagage et de débroussaillage de l'Appéum vont être faits pour 1716€, ce qui est bien moins que prévu. L'entreprise fera également le bassin de rétention à cette occasion. Des aménagements pour l'abreuvement des bêtes vont également être commencés d'ici peu.
- M. le Maire a participé à la réunion d'attribution des subventions du Département : nous obtiendrons 34077€ (15 % de 227 174€) pour la phase 2 de la traversée du village.
- Les composteurs de la cantine sont commandés et vont être posés dans les semaines à venir. Une information sera faite pour les enfants et le personnel municipal.
- M. NOTIN indique qu'il y a une fuite d'eau dans le placard à balai de la Maison de l'Amitié. Le matériel ménager à disposition n'est pas adapté pour les particuliers. Il ajoute que le bar manque un peu de place.
- Mme FANGET signale la manifestation Brillez pour Francheleins le 25 novembre prochain.
- L'association Ca bouge signale que cela souffle froid dans la salle où se fait la Country. M. le Maire explique qu'il y a toujours un bouton à pousser pour mettre le chauffage en mode « confort ».
- Mme MARCHE demande si la fibre doit toujours être déployée cette fin d'année au chemin de St Pierre : c'est toujours le cas à notre connaissance.
- Le prochain conseil municipal est exceptionnellement prévu un mercredi : le 13 décembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

Le maire  
J.M. LUX

Le secrétaire  
C. DEROCHE

